

500 ans : « La presse, un détail... »

Codah. Sans surprise, la révélation du non-paiement de certains prestataires s'est invitée au conseil de l'agglomération du Havre.

17 h 10. C'est avec quelques minutes de retard que débutait jeudi le conseil communautaire de la Codah. « Désolé, j'étais retenu par les médias qui voulaient me poser quelques questions », justifiait son président, **Luc Lemonnier**. « Par Médiapart ? » lançait, goguenard, **Jean-Paul Lecoq**, député et conseiller communiste de Gonfrèveville-l'Orcher.

D'entrée, le ton était donné. Sans surprise, les révélations par le site Médiapart puis *Le Canard Enchaîné* portant sur un trou financier de 1 à 2,25 M€ subsistant plusieurs mois après les célébrations des 500 ans du Havre s'imposaient dans le débat public, à peine 48 heures après leur diffusion.

A fortiori par des élus havrais siégeant dans l'opposition au conseil municipal. Et **Nathalie Nail** de lancer la première salve. « Des accusations graves qui remettent en question la gestion du GIP (Groupement d'intérêt public Le Havre 2017) ont été portées... Mais je voudrais surtout revenir sur le fait que certaines entreprises sont en péril. Édouard Philippe étant aujourd'hui à Matignon, c'est à vous, Monsieur le président, de répondre. Les 500 ans ont été une belle fête, mais je refuse qu'elle entache l'image de notre territoire. »

Rien à régler pour les Havrais

Et Luc Lemonnier de lui répondre du tac au tac. « L'accord-cadre du GIP établi aux côtés de nombreuses entités (Ville, Codah, Région, Département...) l'a été en toute légalité. Il prévoyait un budget proche de 21 M€ et il n'y a pas eu de dépassement. Contrairement à ce



Luc Lemonnier, président de la Codah

qu'a pu écrire Médiapart, il n'y a pas un trou de 1 M€, mais une dette de 1 M€ pour Artévia. La Ville doit 1 M€ à cette société. Pour autant, les Havrais n'auront pas à régler une nouvelle facture. »

Si pour l'heure, ils ne cherchent pas à élucider les conditions d'attribution du marché par le GIP (alors présidé par Édouard Philippe) à la société de production Artévia, aujourd'hui en redressement judiciaire et n'ayant pu régler l'ensemble des prestataires, les opposants havrais veulent des chiffres. Pour aller au-delà de l'unique donnée communiquée depuis un an : le total de 20 M€ d'enveloppe budgétaire. Et **Christian Bouchard** d'insister : « Qu'est-ce qui empêche de nous adresser un bilan du GIP ? (...) Nous avons plusieurs fois demandé des éléments comptables. Des bilans intermédiaires sont faits. Je ne vois pas ce qui vous empêche de les transmettre. Les accusations portées sont graves. Il est important que nous connaissions la situation. Faut-il, comme je l'avais fait pour le projet de téléphérique, saisir la commission des documents administratifs ? »

Face au feu nourri auquel s'est associé Jean-Paul Lecoq (« Comment la Codah va gérer la crise pour qu'il n'y ait pas de victime ? »), Luc Lemonnier monte de nouveau en première ligne et tente de rassurer, mais demande du temps. « Tous les moyens seront mis en œuvre. Cette discussion ne peut avoir lieu en public. Mais lorsqu'on prépare une défense, il est logique qu'on ne la révèle pas [...]. Ce n'est pas de l'argent public, c'est une somme issue d'un budget. Des informations seront données en temps voulu. Mais pour l'heure, le bilan n'est pas finalisé. Au cours d'une assemblée générale [N.D.L.R. : jeudi 19 avril], il sera d'abord présenté aux membres du GIP. Alors il pourra être rendu public. C'est comme ça... »

Demeure néanmoins l'ombre médiatique d'une gestion financière administrative sur un événement ayant, durant des mois, fait briller Le Havre.

« La presse, c'est un détail », reprenait Luc Lemonnier, répondant ainsi à Jean-Paul Lecoq au sujet de l'écho médiatique du « trou » financier. « Et même si cela ne fait pas plaisir quand on s'est donné tant de mal pour un tel événement, croyez-moi, si les 500 ans n'avaient pas eu lieu dans la ville du Premier ministre, cet article aurait fait beaucoup moins de bruit... »

Ces mêmes médias, cette même presse (246 journalistes ont suivi les grands événements, 96 ont visité Le Havre, produisant une partie des 36 200 publications diffusées auprès de 19 millions de personnes) qui ont aussi véhiculé l'image du Havre à travers le monde l'été dernier, faisant de ces 500 ans, avant tout, une vitrine.

CHRISTOPHE FREBOU

Grand frais autour des éoliennes

Hervé Morin, président de la Région, se poserait avec insistance la question de la nécessité de construire deux usines (une à Cherbourg, l'autre au Havre) de fabrication de pales d'éoliennes en Normandie. « La Région envisage donc de financer l'installation de l'usine de Cherbourg, mais pas celle du Havre. Si la Région se détourne du port, cela veut dire que tous les investissements y sont terminés. Les élus du Havre sont-ils capables de prendre une position contre la Région ? » demande Jean-Paul Lecoq à l'intention de **Jean-Baptiste Gastinne**, vice-président de la Codah, mais également de la Région.

Et ce dernier de le contredire : « La

Région s'est engagée en faveur du port du Havre pour l'accès fluvial à Port 2000 ainsi qu'aux aménagements de la pointe de Floride et du terminal croisière [...] Au Havre, il y a déjà un plan de financement de 57 M€ avec le port. Tout le monde y contribue. Un contrat initial prévu pour des éoliennes de 5 MW. Finalement seront construites des éoliennes de 8 MW. Qui paiera le surplus s'il y en a un ? Quand on le saura, on pourra construire [...]. Le projet est vital pour le développement du Havre. La Région y abondera si la Codah le finance. On en est là, la Région a peur que l'usine de pales du Havre ne concurrence celle de Cherbourg. »

Pour la conseillère et sénatrice (LR) **Agnès Canayer** : « On ne gagne

jamais en opposant les territoires. Démontrons la volonté de la place havraise à porter le projet ».

Et Luc Lemonnier de conclure : « On ne peut pas dire que la Région se désintéresse du port du Havre. Soyons solidaires, d'autant que nous avons la chance de disposer de ressources, notamment en main-d'œuvre. Ce dossier n'est plus aussi en panne qu'il y a deux ans lorsque Areva ne savait pas comme elle allait être démantelée. On avance, des permis de construire ont été déposés. » À huis clos, des projets étaient présentés aux élus dans la foulée de ce conseil.

C. F.

■ Lire également en page 18.

LE PORT Mouvement des navires

Arrivent aujourd'hui	Type	Provenance	Quai	Heure
B GAS MARGRETHE	TANK	DONGES	SOG1	01:00
VERONA	VEHICLE CARRIER	TANGIER	BGV	01:00
SUVOROVSKY PROSPECT	CRUDE OIL TANKER	MURMANSK	CIM8	01:00
STI BATTERSEA	PRODUCT TANKER	ROTTERDAM	JON3	03:00
ADELHEID-S	CONTAINER CARRIER	LONDON GATEWAY	HAV	03:00
AS PETRONIA	CONTAINER CARRIER	DUNKERQUE	AME	04:30
NILEDUTCH OKAPI	CONTAINER CARRIER	ANTWERPEN	ATL	05:00
EUROPORTS (FLUVIAL CONTENEURS)	BARGE CARRIER/C.C.	ROUEN	HAV	05:00
P + ADRIATIQUE + BORAN	BARGE	LE HAVRE	TMM	05:00
ARC EN CIEL (AUTOMOTEUR)	BARGE	ROUEN	ATL	05:00
ETRETAT	PASSENGER RO/RO	PORTSMOUTH	TGB3	08:00
CAPE MANILA	CONTAINER CARRIER	BREST	HAV	11:00
FESCO ASKOLD	CONTAINER CARRIER	DUNKERQUE	HAV	11:30
LIVERPOOL EXPRESS	CONTAINER CARRIER	ROTTERDAM	HAV	12:00
CMA CGM LAPEROUSE	CONTAINER CARRIER	SINGAPORE	HAV	12:30
ANGLEVIKEN	CHEM.TANK	BREST	CIM3	16:00
EUROPEAN SPIRIT	CRUDE OIL TANKER	BONGA OFFSHORE	CIM10	18:00
MORNING LISA	VEHICLE CARRIER	PIRAEUS	ROR3	18:00
OOCL ASIA	CONTAINER CARRIER	ANTWERPEN	AME	20:30
STOLT LERK	CHEM.TANK	TARRAGONA	SOG	22:00

Partent aujourd'hui	Type	Destination	Quai	Heure
HAPPY PELICAN	LIQUEFIED GAS TANKER	IMMINGHAM	ATO2	01:00
MSC ALICANTE	CONTAINER CARRIER	LA SPEZIA	HAV	05:30
CALLAO EXPRESS	CONTAINER CARRIER	CARTAGENA	AME	06:00
MSC KATYAYNI	CONTAINER CARRIER	FELIXSTOWE	HAV	06:00
PORTMAN SQUARE	CRUDE OIL TANKER	ZZ UNKNOWN	CIM8	07:00
LIV KNUTSEN	PRODUCT TANKER	ANTWERPEN	CIM7	12:00
MOL TRUTH	CONTAINER CARRIER	TANGER	HAV	13:00
EUROPORTS (FLUVIAL CONTENEURS)	BARGE CARRIER/C.C.	ROUEN	HAV	14:00
NILEDUTCH OKAPI	CONTAINER CARRIER	LISBON	ATL	15:00
ETRETAT	PASSENGER RO/RO	PORTSMOUTH	TGB3	17:00
LIVERPOOL EXPRESS	CONTAINER CARRIER	CAUCEDO	HAV	18:00
ALCEDO	CHEM.OIL CARRIER	ZZ UNKNOWN	ORCC	18:00
B GAS MARGRETHE	TANK	ZZ UNKNOWN	SOG1	18:30
AS PETRONIA	CONTAINER CARRIER	NEW YORK	AME	20:00
ADELHEID-S	CONTAINER CARRIER	DAKAR	HAV	22:00
MOL GLIDE	CONTAINER CARRIER	ROTTERDAM	ATL	22:00

LIBRE OPINION

Accessibilité : un recul inacceptable

« Un projet de loi sur le logement confirme une baisse des crédits et des reculs inacceptables pour les locataires et le logement social.

Il prévoit même de réduire à 10 % la part de logements neufs répondant aux normes handicap. Il n'y aurait donc plus que quelques milliers de logements proposés chaque année, alors que la demande augmente.

Faut-il rappeler que nous sommes tous susceptibles d'être, à un moment ou à un autre de notre vie, victimes d'un accident de santé invalidant ? Faut-il rappeler que le maintien à domicile, quel que soit l'âge, est souvent la meilleure solution ? Comment accepter l'idée que des parents ou des amis ne puissent recevoir chez eux une personne en fauteuil roulant ?

La loi oblige à rendre l'espace public accessible. Comme les bâtiments et les transports publics. Comme les écoles. Et tous les usagers y trouvent leur compte.

La loi Handicap de 2005 fixait l'objectif de « 100 % de logements neufs accessibles ». Il faudrait accélérer son application. Mais en choisissant l'austérité et en cédant aux lobbies de l'immobilier, le pouvoir met en cause les besoins quantitatifs et qualitatifs des personnes handicapées et âgées. Un recul inacceptable. »

Daniel PAUL, député honoraire

SHOPPING MAGASIN BROCANTE SHOPPING LES BRIC-A-BRAC BAZAR
BONNES ADRESSES ANTIQUAIRE COURSES
EMPLÊTES CHAUSSURES BOUTIQUE SOLÈCHE-VITRINE
Votre publicité dans cette rubrique 02 35 19 17 58

Discothèque Dancing Club des 25 ans et plus
le **ZENITH** à OUDALLE
Tous les samedis soir de 23h à 5h
Musique années 80 à nos jours :
APRÈS-MIDI DANSANT de 15h à 19h30 avec ORCHESTRES
Dimanche 15 avril Régis SUEZ
Dimanche 22 avril Abel LORENZONI
Dimanche 29 avril Patrick ANDERSON
12€ avec 1 consommation 1 viennoiserie
Tél. 02 35 20 00 28